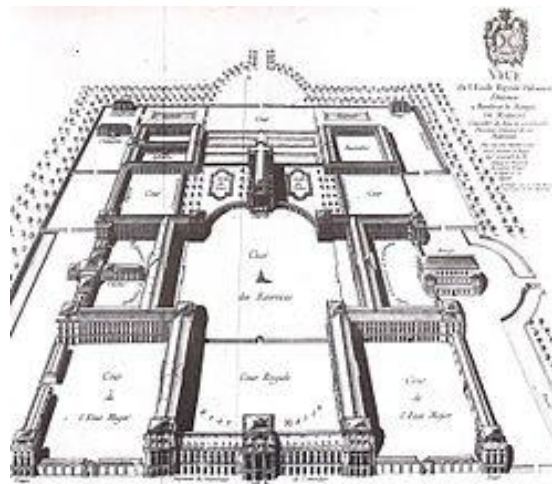


L'École militaire, lieux historique et prestigieux

Pour de nombreux Parisiens, la locution « École militaire » ne désigne au mieux un quartier de Paris, au pire une station de métro. Combien savent que l'« École militaire » est en réalité un bâtiment dont l'histoire est superposée à celle de l'armée française ?



Nous sommes au milieu du XVIII^e siècle. Le maréchal de Saxe s'est aperçu que le manque de préparation des régiments royaux a compliqué le combat que la France a mené contre la couronne autrichienne alliée aux Provinces-Unies et à la Grande-Bretagne lors de la guerre de succession d'Autriche achevée en 1748. Le maréchal propose donc à Louis XV de fonder une académie militaire royale qui accueillera environ 500 jeunes nobles d'ascendance militaire et dans le besoin. Le souverain charge l'architecte Ange-Jacques Gabriel de dessiner les plans de cette école militaire. Louis XV pose la première pierre en juillet 1768. Dès 1780, les travaux sont achevés.



Les murs de l'École militaire portent la trace de l'histoire plus que du temps. Les marches de l'escalier d'honneur du « Château », partie centrale de l'édifice, attestent encore aujourd'hui des dégradations subies lors de la Révolution. Le salon « des Maréchaux » témoigne aussi des événements de 1871 lors de la révolte de la Commune de Paris : une trace de balle est, aujourd'hui encore, visible sur l'un des miroirs. Ce projectile avait été tiré par les troupes du général Douay lors de la reprise du bâtiment aux fédérés de la Commune.

Ces murs sont plus qu'historiques : ils ont participé à l'écriture de l'histoire. Napoléon Bonaparte a été admis à l'École militaire de Paris en 1784. Dix ans après sa sortie de l'école, en 1795, il installe son quartier général dans le bâtiment bordant le bas du Champs de Mars, et prend pour bureau le salon « des Maréchaux ».

Un siècle plus tard, l'édifice est témoin d'un autre fait marquant de l'histoire de France. C'est dans la cour Morland qu'a eu lieu, en 1895, la dégradation militaire du capitaine Dreyfus. Et c'est dans la cour Desjardins que l'officier a été réhabilité en 1906.

La chapelle Saint Louis



La chapelle de l'École militaire fut bâtie, cachée dans le château, d'après les plans de Jacques-Ange Gabriel en l'honneur de Saint Louis, saint patron des armées. Passablement saccagée pendant la Révolution et très longtemps inutilisée, si ce n'est comme magasin militaire d'habillement et, pour l'anecdote, comme salle de bal pour le 2^{ème} anniversaire du sacre de Napoléon, la chapelle est rendue au culte en 1952. On peut y admirer un plafond en voûte surbaissé et de grandes colonnes corinthiennes fondues dans le mur. De plus, l'ensemble bénéficie d'une belle luminosité qui accentue la nature simple et élégante de la chapelle. Bien que plusieurs éléments aient disparu, on peut toujours s'arrêter devant la porte du tabernacle de bronze, qui représente Jésus instituant le sacrement de l'Eucharistie ; lever les yeux vers la voûte, ornée de haut-reliefs, et découvrir les anges au-dessus de l'autel et de l'orgue ; observer le bas-relief sur lequel est représenté Saint Louis, sur une chape cachant une crosse d'évêque, à gauche de l'autel. La chapelle est décorée de neuf tableaux (onze à l'origine) illustrant la vie de Saint Louis, plutôt que le chemin de croix traditionnel. L'œil attentif peut y repérer un romain, un oriental, un musulman. Enfin, la chapelle héberge un étonnant trésor dans son sous-sol : une crypte contenant les restes dans un cercueil en chêne de Pâris Duverney, le fondateur de l'École militaire et secrétaire des Finances de Louis XV.

La rotonde Gabriel

Chapelle initiale de l'École militaire, prévue pour être la chapelle des élèves, la rotonde Gabriel, du nom de son architecte, abrite aujourd'hui l'un des deux points de restauration de l'École militaire. C'est un bâtiment de forme octogonale coiffé d'une coupole aplatie et éclairée par quatre « œils-de-bœuf » ou oculi. Elle est précédée sur chaque façade d'un avant corps d'un étage avec fronton rectangulaire et balcons à balustrades. Après la fermeture de l'institution royale à la Révolution, la chapelle tombe dans l'oubli, puis devient une sellerie. Ce n'est qu'en 1945 qu'elle est remise en état et transformée en mess.

La bibliothèque

La bibliothèque patrimoniale de l'École militaire située dans « le Château », est l'œuvre de l'architecte Jacques Ange Gabriel. Les locaux, classés par les Monuments historiques, sont constitués par une enfilade d'anciens salons de réception. On peut remarquer, dans la salle de lecture, les boiseries sculptées et des plafonds longtemps attribués au flamand Jacob Verbeeck, des tableaux de Pierre-François Cozette, des cheminées en marbre style Louis XVI, dont une où sont représentés deux cadets entourant les armoiries de l'École royale militaire. On peut noter sur une des glaces d'époque, deux impacts de balles datant des combats du 25 août 1944.



L'École militaire est située sur l'une des plus belles perspectives de la ville de Paris, l'axe Trocadéro- Breteuil, qui part du Palais de Chaillot, traverse le pont d'Iéna et le Champ-de-Mars pour terminer sur la place de Breteuil. Encadrée par la Tour Eiffel et le siège de l'UNESCO, l'École, chef d'œuvre de l'architecture classique du XVIII^e siècle, s'impose au cœur de la capitale et de son histoire comme le symbole du lien Armée-Nation.

Durant vingt ans un important monument parisien s'est élevé au fond du Champ de Mars, juste devant l'École militaire : la Galerie des Machines, construite à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris de 1889. Elle fut démolie en 1909.

Les organismes de l'École militaire

L'École militaire regroupe aujourd'hui l'ensemble des organismes de l'enseignement militaire supérieur : le centre des hautes études militaires (CHEM), l'École de guerre, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) et les centres d'enseignement supérieur des trois armées (CESM, CESA, ...) et de la gendarmerie, le Collège de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre (CESAT) comprenant le Cours supérieur d'état-major (CSEM), l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST) et l'École supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major (ESORSEM) ainsi que le CICDE, centre de doctrine interarmées.

Le site abrite également deux instituts nationaux, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) ainsi que le Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique (CSRFS). Cette configuration résulte des orientations du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (juin 2008)⁴ qui avait préconisé la création d'un pôle regroupant les structures publiques de formation et de recherches chargées de la sécurité nationale.

Depuis son inauguration en 2009 s'y trouve aussi le centre de documentation de l'Ecole militaire (CDEM) qui a la particularité de disposer d'une entrée autonome donnant avenue de Suffren.

Le bâtiment abrite également plusieurs services de l'administration centrale du Ministère de la Défense, notamment la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOD), le secrétariat général du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), ainsi que le groupement de soutien de la base de défense de Paris École militaire, chargé du soutien logistique de l'ensemble du site.

L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)

Établissement public administratif, placé sous l'autorité du Premier ministre, l'institut des hautes études de défense nationale a pour vocation de donner à des hauts fonctionnaires, des officiers des armées et des cadres de tous secteurs d'activité de la nation, une connaissance approfondie en matière de défense globale, d'apporter son concours à la promotion des enseignements universitaires de défense, de conduire et de susciter des études concernant la défense.

La diversité des auditeurs, civils et militaires, en fait un établissement unique en son genre. Instrument d'information et de discernement, l'institut est une source de rayonnement tant en France qu'à l'étranger.

Les formations

- *Les sessions* : nationales, en régions, internationales.

La durée des études diffère selon les sessions mais la méthode de travail est identique et s'articule autour de trois éléments : les « travaux en comités », les « conférences-débats » au cours desquelles s'expriment des intervenants de haut niveau, et les « visites et missions d'études » sur le terrain. Chaque année, le thème d'étude est défini à partir des domaines d'actualité de la défense globale et des relations internationales, après approbation du premier ministre.

- *Des séminaires*, sur des thématiques particulières.

Pour accroître le maillage social et territorial de la formation à la culture de défense, des séminaires spécialisés ont été mis en place dès 1980. Ils concernent les jeunes de 20 à 30 ans, les élus en régions, les magistrats, les préfets, les étudiants des universités et des grandes écoles, les publics intéressés par les menaces extérieures et par l'intelligence économique.

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du Premier ministre, l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice intervient dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique ainsi que dans ceux intéressant la justice et les questions juridiques.

L'Institut, lieu reconnu de partenariats et de croisement des cultures, propose une gamme étendue de formations au profit des acteurs publics et privés de la sécurité et de la justice et de toutes personnes intéressées par ces thématiques.

Les formations

- Une session nationale généraliste « Sécurité et Justice »
- Une session nationale spécialisée « Protection des entreprises et intelligence économique », labellisée titre I au RNCP
- Une session nationale spécialisée « Management Stratégique de la Crise »
- Des sessions régionales à destination des étudiants et jeunes actifs
- Des formations spécifiques, notamment dans le domaine de la gestion de crise, de l'intelligence économique et de la protection des entreprises, adaptées aux

besoins des acteurs publics ou privés

Le centre des hautes études militaires (CHEM)

Le centre des hautes études militaires « constitue une réserve de réflexion et un outil de rayonnement à la disposition du chef d'état-major des armées ».

Depuis 1952, le CHEM forme chaque année une trentaine de colonels, capitaines de vaisseau ou équivalents, appelés à de hautes responsabilités. Il offre aux auditeurs, délogés pendant toute la durée de la formation de toute responsabilité directe, un cadre d'échange et de réflexion.

Issus des trois armées, de la gendarmerie et de la direction générale de l'armement, les auditeurs du CHEM sont désignés par le ministre de la Défense, sur proposition du chef d'état-major des armées (CEMA). Âgés en moyenne de 47 ans, ils comptent 26 années de service et 5 ans d'ancienneté dans leur grade. Trois auditeurs de l'Union européenne se joignent à eux pour cette année d'étude.

De juin à septembre, ils suivent une formation qui se situe au niveau de réflexion et d'action stratégique du CEMA, et s'articule autour de trois cycles. Ces derniers sont consacrés à la défense, la collectivité nationale et les relations internationales. Autour des conférences données par les plus hauts responsables civils et militaires de la Défense et d'éminentes personnalités françaises ou étrangères, les auditeurs participent à des échanges bilatéraux et multilatéraux avec les instituts alliés équivalents du CHEM. Enfin, trois missions d'étude à l'étranger sont organisées chaque année pour permettre aux auditeurs d'appréhender sur le terrain les problématiques stratégiques régionales. La session est répartie en trois comités, au sein desquels les rencontres et la réflexion peuvent se prolonger. Chaque cycle est l'objet d'études individuelles et collectives dont les thèmes sont choisis en accord avec les orientations stratégiques de l'EMA et dont les restitutions peuvent donner lieu à des tables rondes et des débats.

Parallèlement, les auditeurs suivent la session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) où, aux côtés de 60 auditeurs civils, ils complètent leur formation.

Dépendant du CEMA, le CHEM est dirigé par un officier général également directeur de l'IHEDN et de l'enseignement militaire supérieur, ce qui renforce la synergie CHEM-IHEDN auquel les auditeurs consacrent un tiers de leur temps.

Le CHEM répond ainsi au vœu du ministre de la Défense de mieux préparer les officiers à haut potentiel à tenir un rôle de plus en plus déterminant dans l'élaboration des choix en matière de défense et de l'ouvrir totalement à la Nation.

L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire

L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire est un centre de recherche et de prospective en matière militaire, stratégique et géopolitique. Il a pour objectifs de favoriser la recherche dans ces domaines, en faisant coopérer le monde de l'université et de la recherche civile et l'enseignement et la recherche militaires. Il doit aussi être au service du rayonnement de la pensée stratégique française.

L'École de guerre

Pôle d'excellence de l'Enseignement militaire français, l'École de guerre (collège interarmées de défense de 1993 à 2011) s'est substitué, à partir du 1^{er} septembre 1993, aux écoles supérieures de guerre de chacune des armées, à l'école supérieure de la gendarmerie nationale et au cours supérieur interarmées.

L'École de guerre a pour finalité de développer l'esprit et la compétence interarmées des officiers stagiaires : il accueille chaque année, au sein d'une même promotion, environ 320 officiers supérieurs stagiaires dont une centaine d'officiers étrangers de 70 nationalités (officiers des trois armées et de la gendarmerie, ingénieurs de l'armement, médecins militaires et ingénieurs du service des essences). Les stagiaires suivent un enseignement diversifié, à dominante interarmées et relations internationales, qui s'étend sur une année. La pédagogie utilisée est aussi active et participative que possible (conférences, travaux en groupe et travaux personnels).

Aux côtés d'un encadrement militaire permanent, des intervenants civils des universités et du monde de l'entreprise, ainsi que des officiers, assurent un enseignement de haute qualité articulé autour d'un enseignement général (ouverture et vision prospective sur le monde, réflexion géopolitique, stratégique et opérative, séminaire Europe) et d'un enseignement opérationnel (planification et conduite d'opérations interarmées et multinationales). Dans ce cadre, des échanges sont organisés avec les autres centres d'enseignement militaire supérieur européens.

Relevant du chef d'état-major des armées, l'École de guerre prépare ainsi ces officiers à assumer des responsabilités importantes d'état-major, de commandement et de direction au sein de leur armée d'appartenance et dans des organismes et états-majors interarmées ou interalliés, où s'élabore et s'exécute la politique de défense.

Le centre de documentation de l'École militaire (CDEM)

Inauguré en 2009, le Centre de documentation de l'École militaire soutient les organismes de l'École militaire en mettant à disposition ou en produisant de la documentation. Dépendant de l'enseignement militaire supérieur (EMS), le CDEM n'en est pas pour autant fermé au public.

Ouvert sur le monde de la recherche et accueillant un public mixte (composé de civils et de militaires), la politique d'ouverture du CDEM lui fait bénéficier de sa propre entrée située au 87 Avenue de Suffren, sur le côté du bâtiment de l'École militaire.

La délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOd)

Créée en juillet 1998, la délégation à l'information et à la communication du ministère de la défense (DICOd), héritière du SIRPA, est responsable de la communication interne et externe du ministère de la Défense.

Quatre départements assurent le bon fonctionnement de la DICOd : Le département « Stratégie » est l'organe d'étude, de prospective, d'évaluation et de formation de la DICOd. Il propose et met en œuvre, entre autres, les principales actions de communication de la Défense. Le département « Médias » est chargé d'assurer la veille des médias, d'impulser et de coordonner les actions conduites par la DICOd et les différents acteurs de la communication du ministère. En outre, il effectue l'analyse, à court terme, des retombées médiatiques participe à la constitution et au suivi des effectifs des officiers de communication opérationnelle de l'ensemble du ministère. Le département « Création » est responsable de la communication à l'attention de tous les publics. Il élabore, édite et diffuse des documents d'information sur tous supports. Il analyse l'évolution des technologies d'information et établit des propositions d'emploi relatives à ses technologies. Enfin, il propose et organise la réalisation d'événements destinés à valoriser le ministère de la Défense et ses objectifs. Il édite notamment le mensuel du ministère de la défense « Armées d'aujourd'hui » et anime le site Internet du ministère de la défense. En liaison avec le département « Stratégie », il édite également les documents de la collection « Analyse et référence » (Les enseignements du Kosovo, les compte satellites de la défense, Contre vents et marées l'action de forces armées décembre 1999 janvier 2000, etc.). Le département « Administration » assure et organise le soutien du fonctionnement courant et le service intérieur. L'établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), établissement public administratif situé au fort d'Ivry, assure, sous tutelle de la DICOd, la production audiovisuelle et éditoriale du ministère de la Défense.

Le Groupement de soutien de la base de défense de Paris École militaire

Le Groupement de soutien de base de défense de Paris École militaire crée le 1^{er} janvier 2011 anciennement 1^{re} Base de soutien au commandement. Il a pour mission d'assurer le soutien de l'enseignement militaire supérieur et des organismes situés sur le site de l'École militaire, soit 55 organismes totalisant 3000 personnes. De plus, il réalise 500 prestations diverses d'accueil d'autorités, de visites et de séminaires par an. Organisme interarmées, il assure désormais le soutien de l'Hôtel national des Invalides, de la Pépinière et de l'école du Val de grâce. Il s'occupe également du fonctionnement courant du site, et permet aux organismes de fonctionner en bonne intelligence. Il est chargé de la sécurité des accès communs, du fonctionnement du cercle-mess de l'école, de l'entretien des bâtiments classés, de la coordination des activités sur l'école et du fonctionnement du Centre de conférences. Il assure aussi la promotion du site dans les médias et au sein du 7^e arrondissement. C'est lui qui assure l'ouverture du site lors des journées du patrimoine chaque année.

La résidence officielle du chef d'état-major des armées (CEMA)

L'École militaire abrite le logement de fonction du chef d'état-major des armées françaises. Outre les appartements privés, la résidence dispose de salons d'honneur permettant l'organisation de réceptions officielles, en particulier pour les militaires et dignitaires étrangers.
